

Fête cantonale valaisanne des Amis du patois

Autor(en): **Dayer, Emile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **94 (1966)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-234428>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La voix valaisanne



Fête cantonale valaisanne des Amis du patois

C'est par un soleil éclatant et au milieu d'un grand concours de population que la Fête cantonale des patoisants du Valais s'est déroulée dans le site idéal de Haute-Nendaz, le dimanche 4 septembre 1966.

On était monté de la plaine et de ses coteaux. On est venu des hautes vallées, de Lausanne et de Genève. Les costumes et les dialectes de toutes ces régions se sont mêlés à ceux de Nendaz en une magnifique harmonie de sons et de couleurs.

Le comité d'organisation, présidé par M. Georgy Praz, fut en tout point à la hauteur de sa tâche et la réussite de la journée fut complète. A toute cette valeureuse équipe vont nos félicitations et notre reconnaissance. Merci aussi à la population de Nendaz pour la décoration toute traditionnelle du village. Merci de nous avoir fait découvrir ce vieux quartier si charmant et si pittoresque.

La manifestation débuta à 9 heures par l'arrivée des sociétés, puis ce fut la messe sur la place de fête, avec sermon de circonstance par l'abbé Salamin, vin d'honneur et banquet.

L'après-midi se déroula le cortège entre deux rangs compacts d'un public enthousiaste. Deux fanfares, l'« Echo du Mont » et la « Rosablanc », prenaient chacune la tête d'une section.

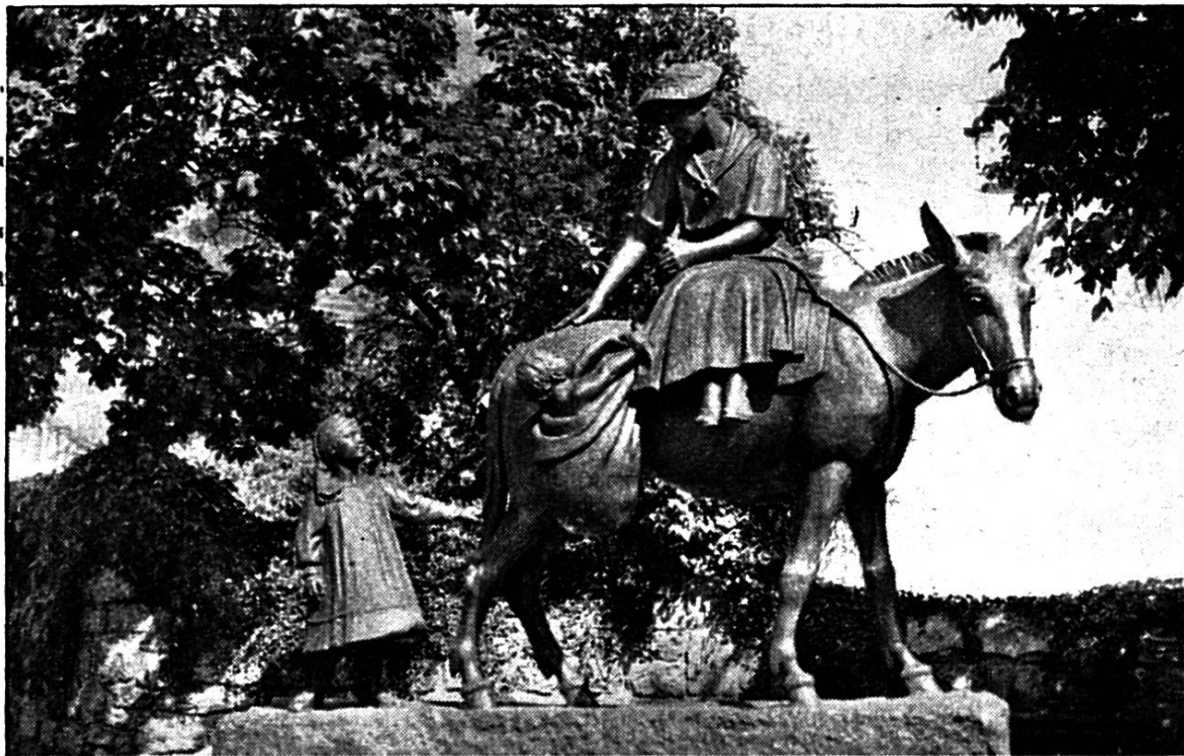
Une quinzaine de groupes défilèrent fièrement et avec entrain, aux sons des fifres et tambours, accordéons, clarinettes et autres instruments.

M. Georgy Praz souhaita la bienvenue aux sociétés au cours d'une charmante allocution en patois, que nous avons particulièrement appréciée. Vinrent alors les productions des groupes, présentés avec un art parfait par le speaker de la journée, M. Lévy Pitteloud. Quelques interruptions dans les productions nous permirent d'entendre les allocutions prononcées par MM. Jean Duey, président cantonal, Georges Besse, président de la Comuna de Genève, et le président du Consortadzo de Lausanne.

Pendant près de cinq heures, ce fut toute la saveur parfumée de nos dialectes qui se déversa sur un public nombreux, en une brillante revue patoise, avant que n'ait lieu la proclamation des résultats par M. E. Schüle, président du jury.

Nous nous devons de relever ici le dévouement inlassable et désintéressé de M. et Mme Schüle qui, avec les autres membres du jury, sont présents à toutes nos fêtes. Qu'ils soient vivement remerciés.

Merci aussi à notre président cantonal, M. Jean Duey, qui, toujours sur la brèche, se dévoue sans compter pour cette cause du patois qui lui est si chère.



Le mulet à l'honneur : On sait que le nombre des mulets va en décroissant en Valais ; aussi bien les Valaisans reconnaissants lui ont-ils élevé cette statue due au ciseau du sculpteur Edouard Sandoz. Elle a été placée au départ de Sion de la route de Savièse, où tant de ces pittoresques animaux défilèrent. (Cliché aimablement prêté par la *Feuille d'Avis de Lausanne.*)

N'oublions pas de citer l'équipe de Radio-Lausanne, toujours prête à nous aider et à nous soutenir.

Nous terminerons par un vœu : que la graine si généreusement semée à Nendaz produise des fruits, pour que s'agrandisse toujours notre chère famille des patoisants valaisans.

LE PALMARÈS

Théâtre : 1. Chalais ; 2. Vissoie ; 3. Saxon.

Chœurs : 1. Vissoie ; 2. Randogne et Chalais ; 3. Chermignon.

Dialogues et monologues : 1. Consortadzo de Lausanne ; 2. Hérémençe ; 3. Isérables ; 4. Savièse.

Chant, solo et duo : 1. Chermignon ; 2. Hérémençe ; 3. Savièse ; 4. Isérables.

Prix d'encouragement : Mlle Berra (neuf ans), Comona valejanna de Genève.

Hors concours : Danseurs de Savièse.

Emile Dayer,
secrétaire cantonal.

Les 35 ans de la Chanson valaisanne

On sait quelle renommée vocale ce chœur admirable, qui fut créé et dirigé de main de maître par Georges Haenni depuis trente-cinq ans, s'est acquise chez nous, voire hors de nos frontières.

Au cours des cérémonies marquant cet anniversaire, Mgr Schnyder, révérendissime prévôt de la Cathédrale de Sion, félicita les équipes successives de choristes et leur chef d'avoir su conserver au folklore valaisan son authenticité. M. Gross, conseiller d'Etat, fit de même, et M. Allet apporta aux « jeunes » l'hommage des « anciens » avec émotion.

Vive la Chanson valaisanne !

rms.